



CRCDC

—

RAPPORT ANNUEL

20
19

Table des matières

CRCDC

- 3** Présidents
- 3** Registraires
- 4** Conseil d'administration
- 5** Message du président
- 7** Rapport du comité des règlements
- 8** Rapport du comité des affaires de Fellowship
- 9** Rapport des adhésions
- 11** En mémoire
- 16** Rapport du comité du budget et du processus de vérification
- 18** Relevés financiers

ENSD

- 31** Rapport de l'examineur-en-chef
- 34** Rapport du comité de l'ENSD
- 36** Rapport du comité des titres des compétences
- 37** Rapport du comité des appels
- 38** Rapport du psychométricien
- 39** Rapports des spécialités

Présidents

Dr Frank A. Smith	1966 – 1967	Dr James. H. P. Main	1981 – 1983	Dr James Shosenberg	2001 – 2002
Dr C. H. M. Williams	1967 – 1969	Dr K. J. Paynter	1983 – 1984	Dr David Kennedy	2002 – 2004
Dr R. L. Scott	1969 – 1970	Dr James. H. P. Main	1984 – 1985	Dr Elie M. Wolfson	2004 – 2006
Dr C. Ames	1970 – 1971	Dr Michael J. Crompton	1985 – 1987	Dr James L. Leake	2006 – 2008
Dr Arthur M. Hayes	1971 – 1972	Dr Rod L. Moran	1987 – 1989	Dr J. Richard Emery	2008 – 2010
Dr W. H. Feasby	1972 – 1973	Dr Charles G. Baker	1989 – 1991	Dr Garnet Packota	2010 – 2012
Dr Arthur W. S. Wood	1973 – 1974	Dr Guy Maranda	1991 – 1993	Dr Leland McFadden	2012 – 2014
Dr Franklyn W. Lovely	1974 – 1975	Dr R. John McComb	1993 – 1995	Dr Hugh Lamont	2014 – 2016
Dr Sheldon M. Claman	1975 – 1977	Dr Michael I. MacEntee	1995 – 1997	Dr Christopher Robinson	2016 – 2018
Dr George S. Beagrie	1977 – 1979	Dr John G. Fraser	1997 – 1999		
Dr Norman Levine	1979 – 1981	Dr Allen S. Wainberg	1999 – 2001		

Registres

Dr John A. Speck	1966 – 1993 (Registraire Émérite)	Dr Garnet V. Packota	2014 – 2015 (Intérimaire)
Dr Keith Titley	1993 – 2008	Dr Keith Morley	2015 – 2016
Dr Patricia A. Main	2008 – 2012	Dr Leland McFadden	2018 – présent
Dr David S. Precious	2012 – 2014		

Conseil d'administration

Dr Hugh Lamont, Président

Dr James Posluns, Trésorier/Secrétaire Intérimaire

Dr Leland McFadden, Registraire

Dr Benjamin Davis, Examineur-en-chef

Dr John Odai, Endodontie

Dre Kalyani Baldota, Santé publique dentaire

Dre Karen Burgess, Médecine buccale et Pathologie buccale

Dr Tarek El-Bialy, Orthodontie

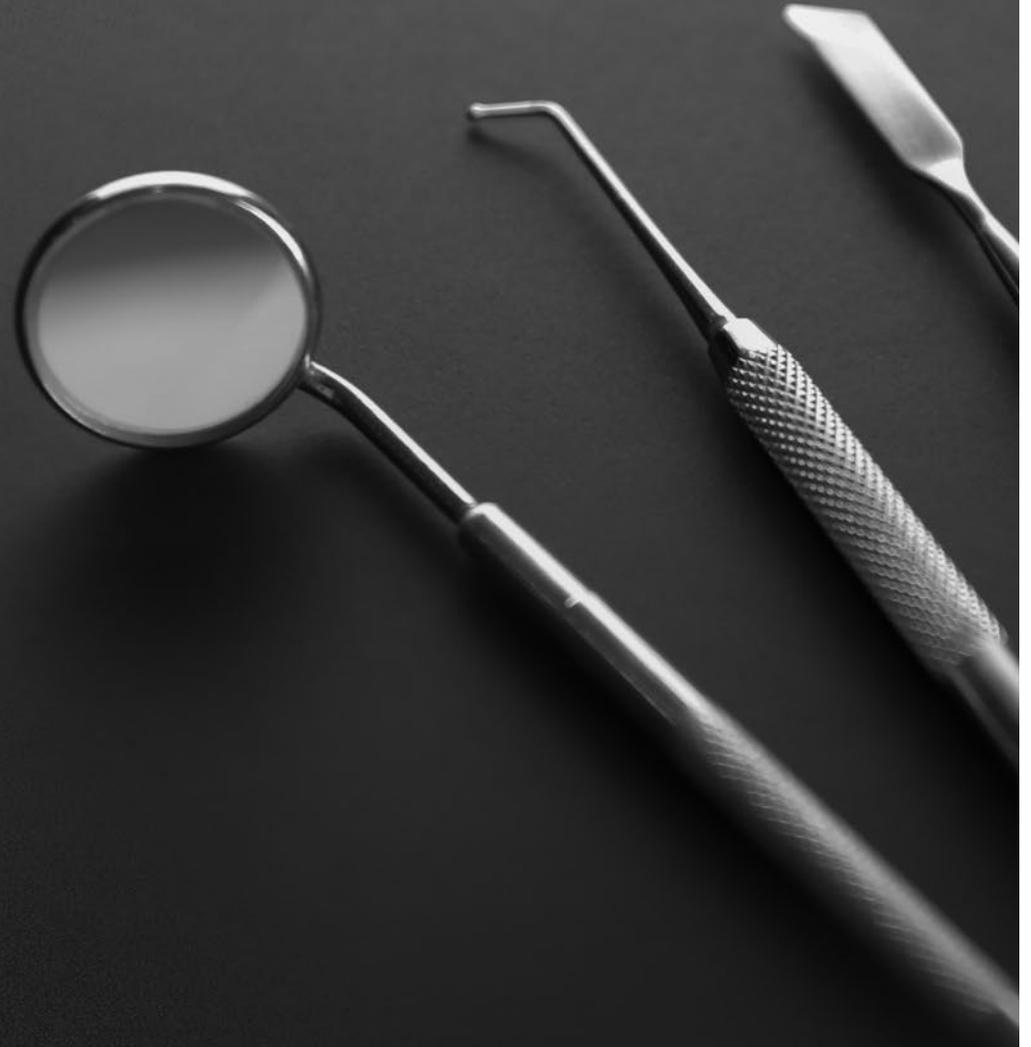
Dr Michel El-Hakim, Chirurgie buccale et maxillo-faciale

Dr Paul Andrews, Dentisterie pédiatrique

Dr John Zarb, Prosthodontie

Dre Carolyn Mason, Parodontie

Dr Daniel Turgeon, Radiologie buccale et maxillo-faciale



Message du président

C'était avec une certaine appréhension et certaines réserves que j'ai accepté d'être le premier président du Conseil d'administration du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CRCDC). De nombreux changements s'étaient produits pendant l'été et l'automne 2018, signifiant que la structure de gouvernance du Collège devait changer de cap d'une manière plutôt brusque. Sans nouveau président ni vice-président, il était nécessaire de dissoudre le Comité exécutif et de former un Conseil d'administration pour gérer directement les activités journalières et les politiques du Collège, ainsi que pour débattre des politiques qui guideront notre avenir. Le Conseil d'administration est composé d'un représentant de chacune des spécialités dentaires reconnues au Canada et d'autres parties prenantes affiliées.

Selon le modèle de gouvernance actuel du Collège, le Conseil s'occupe directement de toutes les activités du Collège. En règle générale, ce devrait être le Comité exécutif qui gère ces activités, en les soumettant au conseil pour approbation. Le modèle actuel signifie que les membres du Conseil sont directement responsables de la gestion du Collège. Étant donné que les membres du Conseil sont

directement impliqués dans le processus de prise de décision du Collège, ils doivent passer plus de temps à participer à des réunions, tout en demeurant à l'affût des réalités politiques et de l'environnement dans lequel évolue le Collège.

Les membres du Conseil se sont retrouvés dans des situations où il leur fallait consacrer plus de temps et d'énergie que prévu. À l'instar de toute situation où l'on se trouve dans un nouveau rôle, il faut du temps pour se familiariser avec les divers enjeux. Les membres du Conseil actuel ont fait face à plusieurs défis, ils ont surmonté la courbe d'apprentissage et ils ont participé de manière très active à l'orientation du Collège à travers plusieurs situations urgentes.

En 2018, les organismes de réglementation dentaire, par l'entremise de la Fédération canadienne des organismes de réglementation dentaire (FCORD), ont annoncé qu'à l'avenir le CRCDC ne serait plus responsable de l'organisation ni de l'élaboration de l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD), et que les organismes de réglementation dentaire chercheraient ailleurs pour l'élaboration et l'organisation de l'examen permettant d'obtenir un permis d'exercice.

Message du président

Le premier choix des organismes de réglementation était le Bureau national d'examen dentaire (BNED) puisqu'ils estimaient que celui-ci avait déjà une grande expérience du processus d'examen et que sa structure de gouvernance assurerait la bonne surveillance des coûts et, en outre, qu'il serait sensible aux changements proposés aux politiques d'examen et au format des examens.

Le chemin vers un nouvel Examen national des spécialités dentaires (ENSD) présente plusieurs défis, d'autant plus que l'échéance de 2020 pour l'élaboration d'un nouveau protocole d'examen permettant d'obtenir un permis d'exercice est courte. Le BNED et le CRCDC ont présenté un plan de collaboration entre les deux organismes en ce qui a trait à l'organisation de l'ENSD. Ce plan utilise le modèle de gouvernance et le protocole d'examen du BNED et fait appel à la collaboration et aux suggestions du CRCDC sur le contenu de l'examen. Comme il faudra plusieurs cycles d'examen pour que le modèle soit pleinement intégré, les deux parties ont convenu qu'il faudrait s'accorder sur une entente d'une durée minimale de cinq ans.

Outre cette collaboration entre le BNED et le CRCDC pour l'élaboration de l'ENSD, le Collège continuera à élaborer et

à organiser les examens pour devenir Fellow. Ainsi, le CRCDC procédera à la séparation de l'ENSD de l'examen pour devenir Fellow. Ces deux examens étant maintenant séparés, les examens pour devenir Fellow pourront être structurés d'une manière qui répond aux exigences de chaque spécialité dentaire. Et cela répond bien à l'objectif d'excellence dans le domaine de son choix.

Au cours des prochains mois, le Conseil procédera à l'évaluation des besoins de nos membres, il travaillera sur la planification stratégique afin de tracer un plan d'action pour les années à venir, et il évaluera le rôle que jouera le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada dans l'élaboration et l'organisation des examens permettant d'obtenir un permis d'exercice ainsi que des examens pour devenir Fellow. Nous serons très occupés au cours des prochains mois et des prochaines années.

Cela a été un grand honneur pour moi de servir le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada cette année et de travailler avec notre personnel dévoué, nos équipes chargées des examens, et les membres du Conseil d'administration. Leurs efforts sont grandement appréciés.



Hugh Lamont

Président du conseil
d'administration

Rapport du comité des règlements

Dre Carolyn Mason, présidente du comité,
(directrice, parodontie)

Dr John Odai, directeur, endodontie

Dr Leland McFadden, registraire

Le Comité des règlements a rédigé de nouveaux règlements administratifs qui ont été acceptés par le Comité exécutif le 21 juillet 2018. Ces règlements administratifs ont été présentés à l'Assemblée générale annuelle de Frédéricton, au Nouveau-Brunswick, le 22 septembre 2018.

Le modèle de gouvernance du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CCRDC) s'est adapté au changement. Le Conseil du CCRDC s'appelle maintenant le Conseil d'administration et comprend des représentants de chacune des spécialités dentaires reconnues à l'échelle nationale, des dirigeants et un membre du public. Ce nouveau modèle sera réévalué lors de l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu le 28 septembre 2019 à Gatineau, au Québec.

Soumis respectueusement,



Carolyn Mason

Présidente, comité des
règlements administratifs

Rapport du comité des affaires de Fellowship



Leland McFadden
Registraire

Le Comité des affaires du Fellowship est responsable des programmes destinés aux membres, notamment le perfectionnement professionnel, les communications et les prix. Il s'assure également de répondre aux besoins des membres. Le Comité est présidé par le registraire. Le Comité, qui a été créé en 2015, est inactif.

Au cours de la dernière année, les enjeux liés aux membres, y compris l'examen des demandes de candidature de membre à vie, ont été passés en revue par le registraire.

Au cours de la dernière année, Dre Kalyani Baldota et Dre Carolyn Mason ont accepté de siéger au Comité. Le nombre de membres du Comité sera augmenté pour inclure les membres généraux parmi les Fellows du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada.

Le Comité a tenu plusieurs discussions concernant la création d'un sondage de suivi en s'inspirant du sondage auprès des membres mené en 2018. Ce plan sera mis en oeuvre si le Conseil d'administration en fait la demande.

Je souhaite remercier Dre Baldota et Dre Mason pour leur contribution au cours de la dernière année.

Finalement, je souhaite remercier le personnel du Collège pour son aide et son dévouement au cours de la dernière année.

Soumis respectueusement,

Rapport des adhésions

SPÉCIALITÉ	FELLOWS	MEMBRES	TOTAL
Santé publique dentaire	22	0	22
Sciences dentaires	3	0	3
Endodontie	331	3	334
Radiologie buccale et maxillo-faciale	26	3	29
Chirurgie buccale et maxillo-faciale	391	29	420
Médecine buccale	10	0	10
Médecine et pathologie buccales	37	0	37
Pathologie buccale	12	0	12
Orthodontie	620	16	636
Dentisterie pédiatrique	339	10	349
Parodontie	300	23	323
Prosthodontie	205	5	210
TOTAL	2,296	89	2,385

Fellows à vie et Membres à vie

SPECIALTY	FELLOWS À VIE	MEMBRES À VIE	TOTAL
Santé publique dentaire	14	4	18
Sciences dentaires	8	0	8
Endodontie	17	9	26
Radiologie buccale et maxillo-faciale	3	0	3
Chirurgie buccale et maxillo-faciale	45	14	59
Médecine buccale	3	0	3
Médecine et pathologie buccales	8	0	8
Pathologie buccale	2	0	2
Orthodontie	48	14	62
Dentisterie pédiatrique	16	12	28
Parodontie	24	17	41
Prosthodontie	19	13	32
TOTAL	207	83	290

En mémoire

Dr Louis Cadotte

Fellow à vie
Orthodontie
Trois-Rivières, QC, Canada

Dr Dick Ito

Fellow à vie
Santé publique dentaire
Toronto, ON, Canada

Suspensions 2019

Le 3 mars 2017, le comité exécutif a pris la résolution de publier dans le Rapport Annuel la liste des noms des Fellows et des Membres suspendus en raison du non paiement de la cotisation annuelle. Conformément aux règlements administratifs du Collège, seuls les Fellows et les Membres en règle sont autorisés à utiliser les titres FRCD(C) et MRCD(C).

NOM	GROUPE	SPÉCIALITÉ	VILLE/PROVINCE	PAYS
Turky Al Saeed	Fellow	Endodontie	Riyadh	Émirats Arabes Unis
Morvarid Aletomeh	Fellow	Dentisterie pédiatrique	Irvine, CA	États-Unis
Meghan Alexander	Fellow	Orthodontie		États-Unis
Talal Alnassar	Fellow	Prosthodontie	Riyadh	Émirats Arabes Unis
Ayed Alqahtani	Fellow	Orthodontie	Dammam	Émirats Arabes Unis
Bahaa Alshawaf	Fellow	Prosthodontie	Springfield Gardens, NY	États-Unis
Ghassan Al-Turki	Fellow	Orthodontie	Hamilton, ON	Canada
Jeffrey Bales	Fellow	Orthodontie	Brandon, MB	Canada
Edward Barrett	Fellow	Dentisterie pédiatrique	Toronto, ON	Canada
Sebastian Baumgaertel	Fellow	Orthodontie	Cleveland, OH	États-Unis
Lucien Bellamy	Fellow	Orthodontie	Nanaimo, BC	Canada
Mark Bingham	Membre	Parodontie	Calgary, AB	Canada
Philip Cabrera	Fellow	Endodontie	Shrewsbury, MA	États-Unis

NOM	GROUPE	SPÉCIALITÉ	VILLE/PROVINCE	PAYS
Melissa Cerone	Fellow	Orthodontie	Montreal, QC	Canada
J. David Chimilar	Membre	Chirurgie buccale et maxillo-faciale	Winnipeg, MB	Canada
Cameron Clokie	Fellow	Chirurgie buccale et maxillo-faciale	Toronto, ON	Canada
Darcy Dietz	Fellow	Orthodontie	Edmonton, AB	Canada
Norman Edger	Membre	Chirurgie buccale et maxillo-faciale	Brossard, QC	Canada
Yves Gagnon	Fellow	Prosthodontie	Grand-Mère, QC	Canada
Jaspal Girn	Fellow	Chirurgie buccale et maxillo-faciale	Burnaby, BC	Canada
Manuel Grégoire	Fellow	Prosthodontie	Montréal, QC	Canada
Elyse Grenier	Fellow	Parodontie	Quebec, QC	Canada
Barrie Harnett	Fellow	Chirurgie buccale et maxillo-faciale	Ancaster, ON	Canada
Dorian Hatchuel	Membre	Parodontie	Ra'anana	Israël
Mahbeigom Hatefi	Fellow	Parodontie	Montréal, QC	Canada
Hoda Hosseini	Fellow	Parodontie	Winnipeg, MB	Canada
Morley Hunter	Membre	Parodontie	Victoria, BC	Canada
Samuel Israelovitch	Membre	Orthodontie	Montréal, QC	Canada
Anwar Jabour	Fellow	Orthodontie	Cleveland, OH	États-Unis

NOM	GROUPE	SPÉCIALITÉ	VILLE/PROVINCE	PAYS
Breanne Joslin	Fellow	Parodontie	Vancouver, BC	Canada
Aurélie Labourel	Fellow	Orthodontie	Lyon, FR	France
Branimir Lackovic	Fellow	Endodontie	Milton, ON	Canada
Manuel Lagravère Vich	Fellow	Orthodontie	Edmonton, AB	Canada
Robert Paul Langlais	Fellow	Médecine buccale	Mico, TX	États-Unis
Eric Lessard	Fellow	Médecine buccale	Verdun, QC	Canada
Dana Levy	Membre	Parodontie	Toronto, ON	Canada
Lenore Louie	Fellow	Orthodontie	Port Coquitlam, BC	Canada
Edward Mah	Fellow	Orthodontie	Burnaby, BC	Canada
Samer Mesmar	Fellow	Prosthodontie	Montreal, QC	Canada
Hooman Mohandesan	Fellow	Prosthodontie	Richmond Hill, ON	Canada
Tram-Anh Nguyen	Fellow	Orthodontie	Jersey City, NJ	États-Unis
E. K. Orpana	Fellow	Chirurgie buccale et maxillo-faciale	Lindsay, ON	Canada
Hema Patel	Fellow	Orthodontie	Frisco, TX	États-Unis
Efrat Pearlman	Fellow	Orthodontie	Toronto, ON	Canada
Chafic Safi	Fellow	Endodontie	Ville St Laurent, QC	Canada

NAME	GROUPE	ÉTATS-UNIS	VILLE/PROVINCE	COUNTRY
Bradford Scheideman	Fellow	Dentisterie pédiatrique	Vancouver, BC	Canada
Anthony Strelzow	Fellow	Orthodontie	Vancouver, BC	Canada
Ahmad Swidi	Fellow	Orthodontie	Dallas, TX	États-Unis
Tammy Thompson	Fellow	Dentisterie pédiatrique	West Seneca, NY	États-Unis
Ian Thornton	Fellow	Prosthodontie	St. Albert, AB	Canada
Susan Tsang	Fellow	Orthodontie	Winnipeg, MB	Canada
Grahame Usher	Membre	Endodontie	Halifax, NS	Canada
Joseph Yu	Fellow	Orthodontie	Houston, TX	États-Unis
Shatha Zahran	Fellow	Endodontie	San Francisco, CA	États-Unis

Rapport du comité du budget et du processus de vérification

Dr James Posluns, président (trésorier)

Dre Carolyn Mason, représentante du Conseil

Dr William Wilson, membre extraordinaire

Mme Laura Gay, représentante de l'audit

M. Robert Cosman, représentant juridique

M. Chris Delorme, représentant des investissements

Dr Hugh Lamont, président du conseil d'administration

L'audit annuel des activités du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CCRCDC) pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2019 a été prolongé en raison des changements apportés à la structure de l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD). Les changements apportés au processus de demande et aux frais ont fait l'objet d'un rapprochement et sont présentés dans les revenus de l'ENSD. De plus, le passage d'un processus d'examen à deux volets étalé sur deux exercices financiers à un examen à un seul volet qui s'est déroulé à l'extérieur de l'exercice financier en cours signifiait également un changement des moyens traditionnels de répartition des recettes. Ces changements sont évidents à la page État des revenus et dépenses des états financiers.

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2019, comme prévu, le CCRCDC a déclaré un excédent des revenus sur les dépenses. En même temps, l'ENSD a déclaré des dépenses beaucoup plus élevées que les revenus, malgré les changements apportés aux formats de l'examen pour tenir compte de la sensibilisation fiscale. Étant donné que l'examen a lieu au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020, les recettes actuelles indiquées dans le rapport ne comprennent que les recettes découlant de l'examen du volet II tenu en juin 2018.

Des dépenses supplémentaires ont été engagées au cours de l'exercice financier. En raison des changements apportés au format de présentation de l'examen, des modifications contractuelles ont dû être apportées au lieu de l'examen, ce qui a entraîné des coûts non prévus au budget. La nécessité d'avoir deux fenêtres d'inscription en ligne a entraîné le dédoublement des frais d'inscription en ligne imposés au Collège. L'incertitude entourant le rôle du Collège dans l'ENSD a entraîné la nécessité de tenir d'autres réunions et l'annulation d'un contrat de planification stratégique, ce qui a entraîné une augmentation des coûts par rapport au budget. Sur une note positive, les avoirs investis du Collège

Rapport du comité du budget et du processus de vérification

ont dépassé les attentes dans l'ensemble, ce qui a compensé en partie l'effet de l'augmentation des dépenses.

Je tiens à remercier et à reconnaître le travail des membres du Comité du budget et de la vérification financière, dont le Dr Hugh Lamont, la Dre Carolyn Mason, le Dr William Wilson, Mme Laura Gay, M. Chris Delorme et M. Robert Cosman.

Au moment d'écrire ces lignes, le budget du CRCDC est en préparation pour être présenté à l'AGA du 28 septembre 2019. Les budgets d'examen de l'ENSD et de Fellowship sont en attente des résultats des négociations avec le BNED et de la réunion de planification de Fellowship immédiatement après la cérémonie de remise des diplômes ayant lieu le 28 septembre 2019.

Le Comité tient à exprimer sa reconnaissance et sa gratitude au Dr Hugh Lamont, président du Conseil, pour sa gestion au cours de la dernière année. Le Comité exprime également sa reconnaissance et sa gratitude au personnel du bureau, à Mme Amandine Perdebat, à Mme Iryna Melnyk, à Mme Catalina Ponce de Leon et à M. Kyle Todt, pour tout le travail accompli au cours des douze derniers mois.

Soumis respectueusement,



James Posluns

Président, comité du budget
et du processus de vérification

Relevés financiers

Année Terminée le 31 Mars 2019

- 19** Rapport de l'auditeur indépendant
- 21** Relevés financiers
 - 21** État des revenus et dépenses
 - 22** État des variations dans les actifs nets
 - 23** État des flux de trésorerie
 - 24** État de la situation financière
 - 25** Notes sur les relevés financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers et un résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs principaux aspects, une image fidèle de la situation financière du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada au 31 mars 2019, de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) généralement reconnues au Canada.

Fondement de notre avis

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers de

notre rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux exigences en matière d'éthique qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités de matière d'éthique conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre avis.

Responsabilités de la direction et des personnes responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) généralement reconnues du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'organisation

à poursuivre ses activités, de divulguer, le cas échéant, les questions relatives à la poursuite de ses activités et d'utiliser la méthode de la poursuite des activités à moins que la direction n'ait l'intention de liquider l'organisation, de cesser ses activités ou de ne pouvoir faire autrement.

Il incombe aux personnes responsables de la gouvernance de superviser le processus de production de rapports financiers de l'organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, dans leur ensemble, sont exempts d'inexactitudes importantes, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, et à émettre un rapport de l'auditeur qui comprend notre avis. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'un audit effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada permettra toujours de détecter des inexactitudes importantes lorsqu'elles existent. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées

Rapport de l'auditeur indépendant

comme importantes si, individuellement ou collectivement, elles peuvent raisonnablement influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit effectué selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous faisons preuve de jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. Aussi, nous :

- Identifions et évaluons les risques d'anomalies importantes dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et adéquats pour fonder notre avis. Le risque de ne pas détecter des inexactitudes importantes résultant d'une fraude est plus élevé que celui résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer de la collusion, de la falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Comprenons que le contrôle interne relatif à l'audit sert à concevoir des procédures d'audit

appropriées aux circonstances, et non à exprimer un avis sur l'efficacité des contrôles internes de l'organisation.

- Évaluons le caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et des renseignements connexes fournis par la direction.
- Concluons sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction de la méthode de la poursuite des activités et, d'après les éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude importante liée à des événements ou à des conditions qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans le rapport de l'auditeur sur les renseignements divulgués dans les états financiers ou, si ces renseignements sont insuffisants, de modifier notre avis. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport de l'auditeur. Toutefois, des événements ou des conditions futurs pourraient faire en sorte que

l'organisation cesse d'être une entreprise poursuivant ses activités.

- Évaluons l'ensemble de la présentation, de la structure et du contenu des états financiers, notamment les renseignements à fournir, et déterminons si les états financiers représentent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière qui représente fidèlement la réalité.

Nous communiquons avec les personnes responsables de la gouvernance au sujet, entre autres, de l'étendue et du calendrier prévus de l'audit et des constatations importantes de l'audit, notamment toute lacune importante du contrôle interne que nous avons relevée au cours de notre audit.

Stern Cohen LLP

Chartered Professional Accountants

Comptables professionnels agréés

Comptables agréés Comptables publics agréés

Toronto, Canada

Le 21 août 2019

État des revenus et dépenses

Voir les notes afférentes

ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 2019	NOTE 1(G) CRCDC \$	Note 1(g) ENSD \$	Total 2019 \$	CRCDC \$	ENSD \$	Total 2018 \$
REVENUE						
National Dental Specialty Examination	-	655,730	655,730	-	1,352,000	1,352,000
Members' fees	1,165,255	-	1,165,255	1,023,656	-	1,023,656
Other	27,065	-	27,065	26,228	-	26,228
	1,192,320	655,730	1,848,050	1,049,884	1,352,000	2,401,884
EXPENSES						
Finance and administration	692,638	1,082,679	1,775,317	383,964	811,704	1,195,668
Professional learning and development	-	39,498	39,498	-	88,759	88,759
Governance and international relations	102,031	40,103	142,134	78,502	23,602	102,104
Publications, products and services	-	613,148	613,148	-	580,380	580,380
Strategic communications, branding and public affairs	104,206	15,467	119,673	96,127	28,244	124,371
	898,875	1,790,895	2,689,770	558,593	1,532,689	2,091,282
EXCESS (DEFICIENCY) of revenues over expenses before the following	293,445	(1,135,165)	(841,720)	491,291	(180,689)	310,602
Investment income, net (Note 7)	96,213	-	96,213	39,514	-	39,514
EXCESS (DEFICIENCY) of revenues over expenses	389,658	(1,135,165)	(745,507)	530,805	(180,689)	350,116
ALLOCATED AS FOLLOWS:						
Self-insurance fund			35,571			206
Operations (unrestricted)			(781,078)			349,910
			(745,507)			350,116

État des variations dans les actifs nets

Voir les notes afférentes

ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 2019

2019

2018

	Self-insurance Fund \$	Operations (Unrestricted) \$	Total \$	Total \$
Beginning of year	1,127,002	1,492,281	2,619,283	2,269,167
Excess of revenues over expenses for the year	35,571	(781,078)	(745,507)	350,116
End of year	1,162,573	711,203	1,873,776	2,619,283



État des flux de trésorerie

Voir les notes afférentes

ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 2019

2019 \$

2018 \$

	2019 \$	2018 \$
OPERATING ACTIVITIES		
Excess of revenues over expenses for the year	(745,507)	350,116
Items not involving cash		
Amortization of capital assets	55,876	32,404
Amortization of deferred tenant inducements	(30,735)	(10,245)
Fair value adjustments to investments	14,999	(42,415)
Working capital from operations	(705,367)	329,860
Net change in non-cash working capital balances related to operations	756,206	93,901
Cash from operations	50,839	423,761
Investing activities		
Purchase of capital assets, net	(21,329)	(14,418)
Investments, net	116,934	(102,133)
	95,605	(116,551)
Change in cash during the year	146,444	307,210
Cash		
Beginning of year	300,430	(6,780)
End of year	446,874	300,430

État de la situation financière

Autres informations (note 8)
Voir les notes afférentes

ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 2019

2019 \$

2018 \$

	2019 \$	2018 \$
ASSETS		
Current assets		
Cash	446,874	300,430
Hst recoverable	115,988	79,967
Investment (Note 2) Operations (unrestricted)	2,442,249	2,609,753
Self-insurance fund	1,162,573	1,127,002
Prepaid expenses and inventory	17,298	30,159
	4,184,982	4,147,311
Capital assets (Note 3)	116,831	151,378
	4,301,813	4,298,689
LIABILITIES		
Accounts payable and accrued liabilities	209,252	119,586
Current portion of deferred tenant inducement (Note 5)	30,735	10,245
Deferred revenue (Note 4)		
Dues	873,300	850,350
Examination revenue	1,314,750	648,000
	2,428,037	1,628,181
Deferred tenant inducement (Note 5)	-	51,225
	2,428,037	1,679,406
NET ASSETS		
Self-insurance fund (Note 8a)	1,162,573	1,127,002
Operations (unrestricted)	711,203	1,492,281
	1,873,776	2,619,283
	4,301,813	4,298,689

Notes sur les relevés financiers

1. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) généralement reconnues au Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

(a) Objectif et organisation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) généralement reconnues au Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

- i. maintenir des normes élevées de spécialisation dans la profession dentaire;
- ii. établir des qualifications et pourvoir à la reconnaissance et au titre de dentistes spécialistes dûment formés;
- iii. encourager la création de programmes de formation dans le domaine des spécialités dentaires au sein des facultés canadiennes;
- iv. pourvoir à la reconnaissance et à la désignation des dentistes possédant des qualifications spéciales dans des domaines qui ne sont pas reconnues en tant que spécialités.

Le Collège est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et n'est pas tenu de payer un impôt sur le revenu.

(b) Reconnaissance des revenus

Les cotisations annuelles sont reconnues comme un revenu pour l'année concernée. Les frais d'examen sont reconnus comme un revenu à la date de l'examen. Les frais de demande, de commodité, de révision, ainsi que les dons sont reconnus comme un revenu lorsqu'ils sont reçus. Les ventes de produit sont reconnues comme un revenu lorsque le produit est livré. Les revenus de placement sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

(c) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est indiqué à des taux calculés pour imputer le coût des immobilisations aux opérations sur leur durée de vie utile estimée. Les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux opérations lorsqu'ils surviennent. Les gains et les pertes lors de la cession sont calculés sur la valeur comptable nette résiduelle au moment de la cession et inclus dans les revenus.

L'amortissement est imputé aux opérations selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels suivants :

Équipement informatique - 30%

Mobilier et équipement de bureau - 20%

Logiciel d'examen - 20%

Les améliorations locatives sont amorties de façon linéaire sur la durée de la location.

Notes sur les relevés financiers

(d) Placements

Les placements sont consignés à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée en fonction des prix en vigueur sur le marché. Les gains et les pertes sur les placements sont inclus dans les revenus.

(e) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformes aux normes comptables généralement reconnues du Canada visant les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses pour faire des montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

(f) Instruments financiers

Le Collège évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur.

Le Collège évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'excédent des revenus sur les dépenses.

Les instruments financiers du Collège évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des créiteurs, ainsi que des charges à payer et des revenus reportés.

(g) Attribution des dépenses

Les dépenses attribuées à l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD) comprennent ce qui suit :

- i. coûts expressément reliés aux examens;
- ii. une partie des salaires et des avantages sociaux en fonction de l'estimation par la direction du temps consacré par le personnel à la préparation et à l'exécution des examens écrits et oraux;
- iii. certains autres services et fournitures selon l'estimation par la direction de l'usage de telles ressources pour les examens.

Tous les autres coûts sont attribués aux opérations générales du CRCDC.

Notes sur les relevés financiers

2. Placements

	2019 \$	2018 \$
Illimités		
Certificats de placement	1,004,653	1,105,016
Fonds communs de placement	1,437,596	1,504,737
	2,442,249	2,609,753
Fonds communs de placement		
Fonds communs de placement	1,162,573	1,127,002

3. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Net	
			2019 \$	2018 \$
Mobilier et équipement de bureau	51,556	35,042	16,514	20,644
Équipement informatique	137,173	125,838	11,335	9,724
Baux	123,427	86,379	37,048	74,095
Logiciel d'examen	103,423	51,489	51,934	46,915
	415,579	298,748	116,831	151,378

Notes sur les relevés financiers

4. Revenus d'examen reportés

	2019 \$	2018 \$
Solde, au début de l'année	648,000	708,000
Reçus pendant l'année		
Frais d'examen	2,646,500	1,305,000
Frais de demande, de commodité et de révision	123,105	175,925
Frais remboursés pendant l'année	(1,447,125)	(188,925)
Touchés pendant l'année	(655,730)	(1,352,000)
Solde, à la fin de l'année	1,314,750	648,000

Les cotisations reportées comprennent les cotisations annuelles de 2019 déjà reçues qui seront comptabilisées comme des revenus de la période du 1er avril 2019 au 31 décembre 2019.

5. Incitatifs à la location reportés

En 2015, le Collège a reçu un incitatif à la location en argent comptant de 102 450 \$. Ce montant a été reporté et comptabilisé comme une réduction de frais de loyer sur une base linéaire pendant la durée du bail.

6. Facilité de crédit

Le Collège a une facilité de crédit sous la forme de ligne de crédit pouvant aller jusqu'à 100 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel + 1 %. Au 31 mars 2019, la ligne de crédit n'était pas utilisée.

Notes sur les relevés financiers

			2019	2018
7. Revenus de placements	Fonds d'auto-assurance \$	Operations (illimitées) \$	Total \$	Total \$
Revenus d'intérêts	-	16,096	16,096	8,051
Revenus de fonds communs de placement	31,920	55,564	87,484	84,102
Gain réalisé	6	597	603	13,636
Gain non réalisé	13,597	1,402	14,999	(42,415)
Revenus de placements	45,523	73,659	119,182	63,374
Moins : frais de gestion	9,952	13,017	22,969	23,860
	35,571	60,642	96,213	39,514

8. Autres renseignements

(a) Fonds d'autoassurance

À l'origine, le fonds d'autoassurance a été créé par le Collège à partir des fonds du CRCDC. Son utilisation est réservée à ce qui suit :

- i. couvrir les coûts de toute poursuite potentielle contre le Collège;
- ii. respecter certaines obligations réglementaires et contractuelles dans le cas de la cessation des activités du Collège.

La direction évalue l'ampleur du fonds d'autoassurance chaque année afin de s'assurer qu'il est suffisant pour couvrir ces éléments.

(b) Engagement locatif

Le Collège s'est engagé dans un bail net pour les locaux jusqu'au mois de mars 2020. Le loyer annuel, à l'exclusion des frais d'exploitation pour l'exercice 2020, est de 126 000 \$.

(c) Instruments financiers

Le Collège est exposé aux risques importants suivants :

i) Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une influence sur les revenus et le flux de trésorerie de l'organisation.

ii) Risque de marché

Une partie des placements du Collège est exposée au risque que leur valeur varie en fonction des changements des prix du marché. Ces fluctuations auront des répercussions sur la somme touchée par le Collège lors de la vente de ces placements.

FNSD

Examen national des
specialités dentaires

IB



Rapport de l'Examineur-en-chef

Le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CRCDC) élabore et fait passer l'Examen nationaux des spécialités dentaires (ENSD) dans chacune des spécialités dentaires reconnues à l'échelle nationale au Canada. Nouveauté en 2019, l'ENSD a éliminé l'administration distinctes des volets I et II et les a combinés en un seul examen qui a lieu en juin.

Demandes pour le cycle d'examens de 2019

Deux-cent-quarante-sept (247) candidats, dans neuf spécialités, ont demandé de se présenter à l'ENSD lors du cycle d'examens de 2019. De ce nombre, 186 candidats passaient l'examen pour la première fois et 61 candidats le passaient à nouveau. Deux-cent-trente-neuf (239) candidats ont réussi l'examen.

ENSD 2019

L'ENSD a été organisé à Toronto à l'hôtel Marriott Downtown du CF Toronto Eaton Centre sur une période de quatre jours du 14 au 17 juin. Dix-neuf candidats se sont retirés avant l'examen et 220 candidats ont passé l'examen. Quatorze candidats ont passé l'examen en français et le reste des candidats a passé l'ENSD en anglais. De ce nombre, 53 étaient des candidats effectuant un retour et 85 étaient des candidats formés au Canada. Cinq candidats ont reçu un accommodement pour des raisons médicales.

Cette année, de nombreux changements ont été apportés au format de chaque spécialité de l'ENSD. L'ENSD de toutes les spécialités a été administré sur une période d'un ou deux jours. Un examen écrit a eu lieu le premier jour et un deuxième examen écrit, oral ou de style ECOS a eu lieu le deuxième jour. Quatre spécialités (dentisterie pédiatrique, parodontie, prosthodontie et chirurgie buccale et maxillo-faciale) ont conservé un examen oral modifié et significativement plus court. La spécialité radiologie buccale et maxillo-faciale s'est assuré que des images à haute résolution étaient disponibles sur un écran d'ordinateur pour une partie de son examen. La spécialité pathologie buccale et médecine orale a conservé la partie évaluation microscopique de son examen. La spécialité Santé dentaire publique avait un travail à remettre le lendemain et une présentation le jour suivant. L'endodontie et l'orthodontie sont passées à un examen entièrement écrit.

Nos partenaires externes ont toujours eu la possibilité d'envoyer des observateurs aux séances d'examens. Un seul organisme de réglementation dentaire, l'Ordre des dentistes du Québec, a envoyé des observateurs à ENSD 2019.

Le département d'examen a préparé des cartables d'examen d'apparence professionnelle pour chaque examinateur pour

Rapport de l'Examineur-en-chef

l'administration des examens oraux ou ECOS. Les équipes d'examineurs ont organisé une séance d'étalonnage de l'examen pendant laquelle toute l'équipe d'examineurs ont passé en revue le contenu de l'examen, afin que la prestation des questions, le matériel de soutien et la correction des réponses soient normalisés entre tous les membres de l'équipe.

Lieu et établissement

L'emplacement de l'ENSD a bien fonctionné en 2019; il y avait suffisamment d'espace pour l'examen écrit, les exigences de la radiologie buccale et maxillo-faciale et de la pathologie buccale et médecine orale, et des kiosques pour les spécialités dont l'ENSD comportait un volet oral.

Validation de la clé de correction

Le psychométricien du Collège, le Dr Brian Hess, a joué un rôle primordial dans la validation de la clé de correction de chaque spécialité. Bien que la validation de la clé de tout l'examen n'ait pas eu lieu « sur place » cette année, le Dr Hess et le Chef examinatrice adjointe (Dre Christine Corbeil) étaient présents après la séance d'information suivant l'examen pour les spécialités avec des examens oraux. La validation de la clé n'a pas pu avoir lieu avant que toutes les composantes de l'examen ne soient corrigées; par conséquent, ces séances ont eu lieu

après les examens de juin à Toronto. Les séances de validation de la clé pour chaque spécialité ont été achevées à la mi-juillet.

Personnel de soutien pour l'ENSD

Les membres du personnel du Collège ont encore une fois fait un travail extraordinaire pour soutenir les équipes d'examineurs. Ils ont organisé et coordonné les différentes parties des examens des neuf spécialités qui ont fait passer des examens au cours du cycle de cette année. Leur tâche est énorme en raison du nombre de variables en cause : candidats, examinateurs, diverses spécialités et exigence de prestation de l'examen dans les deux langues officielles. Leur attention aux plus petits détails a permis aux équipes d'examen de se concentrer sur l'administration du contenu des examens.

Observateurs

Les observateurs jouent un rôle central, surtout au cours du processus d'examen oral. Je me fie beaucoup à leurs notes détaillées, surtout lorsque je réponds à un appel déposé par un candidat. Je crois que le siège social a très bien formé les observateurs et, dans l'ensemble, je pense aussi que la conduite et le comportement des observateurs étaient généralement très bons au cours du cycle d'examens de cette année. Le retour du plus grand nombre possible d'observateurs dans les années à

Rapport de l'Examineur-en-chef

venir présente des avantages certains.

Psychométricien

Le psychométricien joue un rôle essentiel dans l'élaboration, la prestation et l'analyse de chaque cycle d'examens. Dr Brian Hess a été le psychométricien du Collège au cours des cinq dernières années. C'est un professionnel accompli et cette année, il devait également guider chaque spécialité dans la création d'un nouvel ENSD valide et fiable sur une très courte période. Dr Hess a été responsable en grande partie des séances de validation de la clé. Il a aidé de nombreuses spécialités lors de leurs ateliers d'élaboration du contenu et a mis en œuvre la méthode Angoff pour renforcer notre processus de validation de la clé de correction.

Je suis profondément reconnaissant pour le soutien et l'aide fournis par le personnel du siège social et plus particulièrement par la directrice des examens, Amandine Perdebat. Le Dr Brian Hess, notre psychométricien, et la Dre Christine Corbeil, l'EC

adjointe, sont des atouts incroyables pour l'ENSD et m'offrent constamment des conseils. Je suis privilégié d'avoir la chance de travailler avec eux.

Finalement, puisqu'il s'agit de mon dernier rapport à titre d'Examineur-en-chef, je souhaite remercier les examinateurs-en-chef : les Drs Craig Tervit, Garry Aslanyan, KC Chan, Jean-Pierre Picard, Brian Rittenberg, Riva Black, Susan Eslambolchi, Gordon Payne et Izchak Barzilay. Ces personnes sont essentielles à l'ENSD de leur spécialité. Elles sont dévouées et travaillent sans relâche au nom du Collège et de leur spécialité afin de veiller à ce que l'ENSD soit un outil d'évaluation de grande qualité. Je leur souhaite la meilleure des chances dans le développement d'un examen de niveau Fellowship et dans leur collaboration avec le BNED pour créer un nouvel ENSD.

Soumis respectueusement,



Benjamin Davis

Examineur-en-chef

Rapport du Comité de l'Examen national des spécialités dentaires

Dr Benjamin Davis, président (examineur-en-chef)
Dre Christine Corbeil, examinatrice-en-chef associée
Dr Garry Aslanyan, examinateur-en-chef,
santé publique dentaire
Dr Craig Tervit, examinateur-en-chef, endodontie
Dre King Chong Chan, examinatrice-en-chef,
radiologie buccale et maxillo-faciale
Dr Brian Rittenberg, examinateur-en-chef,
chirurgie buccale et maxillo-faciale
Dre Riva Black, examinatrice-en-chef, médecine buccale
et pathologie buccale
Dre Susan Eslambolchi, examinatrice-en-chef, orthodontie
Dr Gordon Payne, examinateur-en-chef, dentisterie pédiatrique
Dr Jean-Pierre Picard, examinateur-en-chef, parodontie
Dr Izchak Barzilay, examinateur-en-chef, prosthodontie
Dr Brian Hess, psychométricien
Mme. Amandine Perdebat, directrice des examens
M. Kyle Todt, gestion des systèmes

Le Comité de l'Examen national des spécialités dentaires (CENSD) est responsable du maintien et de l'amélioration des normes élevées de l'Examen national des spécialités dentaires

(ENSD) par l'élaboration de programmes et l'engagement bénévole. Le CENSD relève du Conseil d'administration.

Le CENSD procède à l'élaboration des politiques, des procédures et des normes relatives aux examens et fait des recommandations en ce sens au Conseil d'administration. Le comité s'assure que les équipes d'examen des spécialités respectent toutes les politiques et les procédures mises en place par le Conseil. Le CENSD examine continuellement les statistiques et les résultats de l'ENSD et en fait part aux autres comités.

Le Comité a accueilli trois nouveaux membres en 2019 : Dr Craig Tervit, Dre KC Chan et Dre Riva Black, qui sont devenus examinateurs-en-chef cette année.

Les principales activités du comité concernent la création et l'administration d'un ENSD juste et exhaustif pour chaque spécialité dentaire reconnue au Canada. Les membres du comité discutent des enjeux liés aux examens et sont au fait de toutes les dates limites et des exigences de dotation. Notre psychométricien fournit une mise à jour à tous les chefs examinateurs et le comité a l'occasion de discuter de façon ouverte de tous les problèmes potentiels et solutions possibles. Cette année, toute l'attention du comité a été centrée sur la

Rapport du Comité de l'Examen national des spécialités dentaires

création d'un seul examen pour le cycle d'examens de 2019. Je suis heureux d'indiquer que l'élaboration du contenu de l'examen a très bien progressé et que toutes les échéances ont été respectées. Malheureusement, un nouveau format d'examen est une fois de plus imposé aux équipes d'examen en 2020.

Le CENSD était conscient du besoin inévitable de diminuer les coûts des examens et a été très heureux de constater l'engagement du comité à cet égard jusqu'à nos réunions à Frédéricton l'automne dernier et par la suite. Nous estimons que l'ENSD 2019 a été beaucoup moins coûteux que les années précédentes, une fois que l'on tient compte de la pénalité d'annulation de contrat.

Réussite

- Administration d'un ENSD entièrement nouveau pour chaque spécialité sur une courte période

Difficultés

- S'assurer que les examinateurs restent mobilisés compte tenu des changements importants qui seront à nouveau apportés à l'ENSD en 2020.
- Travailler avec le Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED) pour offrir des examens écrits seulement à neuf spécialités différentes, une chose que le BNED n'a jamais faite, et utiliser leur plateforme électronique, qui n'a pas encore été utilisée avec succès.
- Créer deux examens – un pour le fellowship et un pour le permis.

Soumis respectueusement,



Benjamin Davis

Président, comité
de l'Examen national
des spécialités dentaires

Rapport du comité des titres de compétences



Karen Burgess

Présidente, comité des titres de compétences

Le comité des titres de compétences a été convoqué le 1er mars pour examiner une demande visant à se présenter à l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD) de 2019, à la demande de Dre Karen Campbell, Officière des admissions.

Le Comité de vérification des titres de compétences regroupait :

- Dre Karen Burgess, directrice de la médecine buccale et de la pathologie buccale (présidente)
- Dre Karen Campbell, Officière des admissions
- Dre Kalyani Baldota, directrice de la santé dentaire publique
- Dr Hugh Lamont, président du conseil d'administration (d'office)

Les membres du comité ont examiné la documentation suivante:

- La demande en question (c.-à-d. son sommaire, la preuve d'achèvement et les documents à l'appui);

- Les normes d'accréditation de la CoDA pour les programmes d'enseignement avancés en médecine dentaire en lien avec le programme en question; et
- Les critères d'admissibilité à l'ENSD.

Le comité a demandé un autre document au candidat, que les membres ont passé en revue dès sa réception.

Décision : Le comité des titres de compétences a convenu à l'unanimité que la demande répondait aux critères nécessaires pour se présenter à l'Examen national des spécialités dentaires dans la spécialisation applicable pendant la séance de 2019 pour les motifs établis dans la Voie 1 et dans l'entente d'accréditation avec la CoDA .

Soumis respectueusement,

¹Voie 1 : Avoir réussi ou être sur le point de passer l'Examen en dernière année d'un programme de formation de spécialité dentaire agréé par la Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADC) ou d'un organisme d'accréditation avec lequel la CADC possède une entente d'agrément réciproque

Rapport du Comité des appels

Dre Karen Campbell, présidente (officière des admissions)

Mme Amandine Perdebat, directrice des examens

Mme Catalina Ponce de Leon, gestionnaire de l'inscription

Dr Hugh Lamont, président du conseil d'administration (d'office)

Dr James Posluns, directeur exécutif intérimaire (d'office)

Le Comité d'appel est convoqué pour s'assurer que les demandes de révision officielle de l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD) sont traitées conformément à la politique, d'une manière standard, opportune et confidentielle.

Les candidats qui échouent à l'ENSD ont 15 jours à compter de la communication de leurs résultats pour entreprendre une révision officielle de leur examen. Les demandes d'appel ne peuvent être initiées qu'en cas d'irrégularités dans la procédure qui auraient pu nuire à la performance du candidat.

Le processus de révision officielle comprend trois étapes distinctes : la première étape est un examen de la demande d'appel par l'examineur-en-chef; la deuxième étape est un examen des documents par un comité de révision officielle et la troisième étape est une audience orale avec un comité de révision officielle. Chaque étape de la procédure d'appel ne peut être lancée qu'une fois l'étape précédente achevée.

Après la présentation de l'Examen national des spécialités dentaires en 2019, il y a eu 14 demandes d'appel, dont six ont été examinées par l'examineur-en-chef.

Soumis respectueusement,



Karen Campbell

Présidente, comité
des appels

Rapport du psychométricien

Restructuré en 2019, l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD), dans neuf spécialités dentaires, a continué de répondre à des normes psychométriques élevées en matière d'équité, d'objectivité, de fiabilité et de validité. Les examens de toutes les spécialités ont été conçus en fonction de principes et lignes directrices psychométriques reconnus pour l'élaboration d'examens standardisés. Chaque équipe d'examineur est composée de spécialistes choisis de façon à représenter l'étendue et la diversité de l'exercice des spécialités au Canada. Toutes les équipes d'examineurs ont élaboré un plan de référence à partir duquel elles ont produit des questions à développement pour le volet écrit et des cas cliniques standardisés pour la composante orale. Les membres des équipes d'examineurs se sont rencontrés en personne pour passer en revue et finaliser le contenu de leurs examens. Le psychométricien a dirigé ces rencontres pour veiller au respect des lignes directrices d'élaboration d'examen et des normes psychométriques.

L'ENSD de chaque spécialité a été corrigé à l'aide de méthodes psychométriques objectives. Chaque candidat a été évalué indépendamment par de multiples examinateurs. Après l'évaluation de tous les candidats, le psychométricien et le chef examinateur de chaque spécialité ont passé en revue toutes les données de l'examen et apporté des rajustements en fonction de critères statistiques. Cette étape, appelée « validation de la clé de correction », exige que le psychométricien évalue chaque question ou cas, ainsi que l'uniformité des notes des examinateurs. Les notes des candidats pourraient être ajustées après, par exemple, le retrait de questions individuelles qui étaient trop difficiles. Après cette étape, on prend des décisions sur le passage ou l'échec

des candidats. De plus, le psychométricien a aidé l'équipe de la spécialité à établir ses notes de passage des examens à l'aide de la méthode Angoff, méthode de détermination des normes fondée sur des données probantes et bien établie dans le domaine de la docimologie. Cette méthode établit une note de passage en fonction du contenu de l'examen (c.-à-d. au niveau des questions) et du niveau de connaissances du candidat, plutôt que de la performance du candidat par rapport à celle de ses pairs qui ont effectué l'examen.

Pour les spécialités ayant un nombre suffisant de candidats, une analyse psychométrique de chaque ENSD est en cours pour évaluer la difficulté du contenu et la fiabilité des notes. Des analyses préliminaires indiquent qu'en 2019, les examens ont produit des notes de bonne fiabilité, alors que la difficulté globale du contenu composant l'examen de chaque spécialité était adéquate. Par ailleurs, la fiabilité inter-évaluateurs des notes de chaque examen était bonne, ce qui indique que les évaluateurs étaient constants dans l'attribution des notes.

Au cours de la prochaine année, le psychométricien travaillera avec les équipes d'examineurs de chaque spécialité pour continuer de produire des examens répondant à des normes psychométriques élevées. Je tiens à remercier les membres des équipes d'examineurs de chaque spécialité pour leur engagement sans faille et leur expertise; leur capacité de s'adapter aux changements veiller au maintien de la qualité du programme d'évaluation.

Soumis respectueusement,



Brian Hess
Psychométricien

Rapport de l'examineur-en-chef en **Santé publique dentaire**

Élaboration de l'examen en 2019

La transition faisant passer l'examen de santé dentaire publique de deux volets différents à un seul examen a été couronnée de succès. Ce nouvel examen combine les volets écrit, analyse par ordinateur, problème à compléter à la maison et oral, qui sont tous importants pour évaluer la capacité d'exercer en santé dentaire publique. L'examineur-en-chef est présentement en train de recueillir les commentaires des examinateurs et des candidats (le cas échéant) qui permettront d'examiner des changements potentiels à apporter à l'examen à l'avenir.

Recrutement et formation des examinateurs en 2019

De nombreux nouveaux examinateurs ont été embauchés cette année. Certains ont eu la possibilité d'aborder la formation et le développement de contenu dans un atelier destiné aux examinateurs, et d'autres ont été admis et formés à distance avant l'examen. D'autres examinateurs seront recrutés pour 2020 et au-delà.

Soumis respectueusement,



Garry Aslanyan

Examineur-en-chef,
santé publique dentaire

Santé publique dentaire

Statistiques



CANDIDATS D'AMÉRIQUE DU NORD

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS

12

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS
QUI ONT RÉUSSI

10

POURCENTAGE DE
RÉUSSITE

85.3%

L'ÉQUIPE

EXAMINATEUR-EN-CHEF

Dr Garry Aslanyan

EXAMINATEUR-EN-CHEF ASSOCIÉ

Dr Constantine Batsos

EXAMINATEURS

Dr Albert Adegbembo

Dr Amir Azarpazhooh

Dre Kalyani Baldota

Dr Rafael Figueiredo

Dre Alyssa Hayes

Dre Ferne Kraglund

Dr Vinay Pilly Yadaiah

Dre Sonica Singhal

Dre Maria Van Harten

Avant l'administration unique de l'ENSD en 2019, les candidats devaient passer l'examen du volet I (écrit) suivi de l'examen du volet II (oral) pour réussir. Ainsi, pour les années 2015 à 2018, le nombre de candidats fournis comprend tous ceux qui ont contesté l'ENSD. Cela comprend (1) les candidats qui participent à l'ENSD pour la première fois, (2) les candidats qui ont contesté les volets I et II et (3) les candidats qui ont contesté uniquement le volet II.

Rapport de l'examineur-en-chef en **Endodontie**

Élaboration de l'examen en 2019

En 2019, le principal défi pour l'équipe d'examineurs en endodontie, a résidé dans la décision d'en supprimer la composante orale. Cette décision a donné lieu à la nécessité d'apporter des modifications importantes à l'examen écrit afin de saisir les forces et les faiblesses des candidats qui étaient auparavant évaluées à l'aide des examens oraux. De plus, l'échéancier pour créer un nouvel examen était serré. L'équipe d'examineurs a été en mesure de concevoir rapidement un examen conforme aux exigences. Nous tenons à remercier le psychométricien du Collège, Dr Brian Hess, pour son apport.

Soumis respectueusement,



Craig Tervit

Examineur-en-chef,
endodontie

Endodontie

Statistiques



CANDIDATS CANADIENS

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS

34

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS
QUI ONT RÉUSSI

34

POURCENTAGE
DE RÉUSSITE

100%



CANDIDATS AMÉRICAINS

88

63

71.6%

L'ÉQUIPE

EXAMINATEUR-EN-CHEF

Dr Craig Tervit

EXAMINATEURS

Dr Herb Borsuk

Dr Kenneth Dick

Dre Mahsa Farzaneh

Dr Douglas Herrera

Dr Matthew Kerner

Dre Gillian Layton

Dre Debbie Levin

Dre Rachele Luciano

Dre SandraMakkar

Dre Gevik Malkhassian

Dre Mana Mirfendereski

Dr Carlos Ochoa

Dre Lisane Paquette

Dr Luis Quiterio Montero

Dr Jonathan Rapp

Dr Mahmoud Reza

Ektefaie

Dr Yaser Roumani

Dr Samer Salama

Dre Esther Tam

Dr Peter Tawil

Dr Blayne Thibodeau

Dr Elie Wolfson

Avant l'administration unique de l'ENSD en 2019, les candidats devaient passer l'examen du volet I (écrit) suivi de l'examen du volet II (oral) pour réussir. Ainsi, pour les années 2015 à 2018, le nombre de candidats fournis comprend tous ceux qui ont contesté l'ENSD. Cela comprend (1) les candidats qui participent à l'ENSD pour la première fois, (2) les candidats qui ont contesté les volets I et II et (3) les candidats qui ont contesté uniquement le volet II.

Rapport de l'examinatrice-en-chef en **Médecine buccale et pathologie buccale**

Élaboration de l'examen en 2019

En 2019, le format des examens de pathologie buccale et de médecine buccale a dû être modifié considérablement pour que ceux-ci soient administrés par écrit sous forme d'examen unique portant sur les connaissances générales et le jugement clinique. L'examen a été restructuré et élaboré tout en préservant son excellence en tant qu'outil d'évaluation des compétences pour veiller à ce qu'il incorpore tous les domaines importants. Une fois le contenu préparé, il a été revu brièvement et révisé lors d'un atelier tenu en novembre 2018. L'examen a été revu par notre psychométricien, Dr Brian Hess, afin de renforcer sa validation. Le défi de restructurer l'examen en un nouveau format considérablement modifié, le tout en fonction d'un échéancier serré, a été accompli avec le dévouement et l'engagement de notre équipe d'examineurs remarquable. Cette tâche a été couronnée de succès. Les examens futurs pourraient faire l'objet d'améliorations découlant des commentaires des examinateurs et de l'étude des analyses psychométriques a posteriori.

Je tiens à remercier sincèrement Dre Iona Leong, ma prédécesseure immédiate à titre d'examinatrice-en-chef en pathologie buccale et en médecine orale, pour l'appui qu'elle m'a manifestée, ainsi que

pour son dévouement sans faille à l'égard de notre processus d'examen. J'aimerais aussi remercier notre équipe d'examineurs phénoménale pour son engagement exceptionnel à l'égard de l'élaboration et de l'exécution d'examens remarquables. L'équipe des examens était constituée des docteurs Seema Ganatra (Université de l'Alberta), Sara Gordon (University of Washington), Adel Kauzman (Université de Montréal), Iona Leong (Université de Toronto), Christina McCord (Université Western), David Mock (Université de Toronto), Samson Ng (Vancouver), Ed Peters (Université de l'Alberta) et Eli Whitney (Université de la Colombie-Britannique). Merci au Dr Brian Hess, notre psychométricien, à Mme Amandine Perdebat, directrice des examens, à M. Kyle Todt, gestionnaire des systèmes et du soutien, et à tout le personnel du Collège royal des dentistes du Canada pour leur soutien sans faille à l'égard du développement et de l'exécution des examens. Je suis particulièrement reconnaissante à Dr Benjamin Davis, examinateur-en-chef, pour son engagement des plus solidaires.

Soumis respectueusement,



Riva Black

Examinatrice-en-
chef, médecine
buccale et pathologie
buccale

Médecine buccale et pathologie buccale

Statistiques



CANDIDATS D'AMÉRIQUE DU NORD

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS

14

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS
QUI ONT RÉUSSI

13

POURCENTAGE
DE RÉUSSITE

92.9%

L'ÉQUIPE

EXAMINATRICE-EN-CHEF

Dre Riva Black

EXAMINATEURS

Dre Seema Ganatra
Dre Sarah Gordon
Dr Adel Kauzman
Dre Iona Leong
Dre Christina McCord
Dr David Mock
Dr Samson Ng
Dr Ed Peters
Dr Eli Whitney

Avant l'administration unique de l'ENSD en 2019, les candidats devaient passer l'examen du volet I (écrit) suivi de l'examen du volet II (oral) pour réussir. Ainsi, pour les années 2015 à 2018, le nombre de candidats fournis comprend tous ceux qui ont contesté l'ENSD. Cela comprend (1) les candidats qui participent à l'ENSD pour la première fois, (2) les candidats qui ont contesté les volets I et II et (3) les candidats qui ont contesté uniquement le volet II.

Rapport de l'examinatrice-en-chef en **Radiologie buccale et maxillo-faciale**

Élaboration de l'examen en 2019

Cette année, l'équipe d'examineurs en radiologie buccale et maxillo-faciale regroupait quatre examinateurs, qui ont restructuré la composante orale du plan de référence en radiologie dans le but de créer un rapport écrit. Comme le rapport de radiologie est essentiel à notre capacité de fournir des soins aux patients en tant que spécialistes de l'imagerie diagnostique, nous croyons que cette nouvelle structure nous permettra de mieux évaluer les aptitudes d'interprétation des candidats en radiologie.

Je tiens à remercier profondément l'équipe d'examineurs en radiologie pour son dévouement et son efficacité dans la création d'un examen judicieux sur le plan psychométrique. J'adresse également mes remerciements à mes collègues examinateurs-en-chef, à l'examineur en chef et à tout le personnel administratif de l'ENSD pour leur aide et leurs conseils.

Soumis respectueusement,



King Chong Chan

Examinatrice-en-chef,
radiologie buccale et
maxillo-faciale

Radiologie buccale et maxillo-faciale

Statistiques



CANDIDATS AMÉRIQUE DU NORD

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS

13

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS
QUI ONT RÉUSSI

7

POURCENTAGE
DE RÉUSSITE

53.8%

L'ÉQUIPE

EXAMINATRICE-EN-CHEF

Dre King Chong Chan

EXAMINATEURS

Dre Mariam Baghdady

Dre Catherine

Nolet-Lévesque

Dr Daniel Turgeon

Avant l'administration unique de l'ENSD en 2019, les candidats devaient passer l'examen du volet I (écrit) suivi de l'examen du volet II (oral) pour réussir. Ainsi, pour les années 2015 à 2018, le nombre de candidats fournis comprend tous ceux qui ont contesté l'ENSD. Cela comprend (1) les candidats qui participent à l'ENSD pour la première fois, (2) les candidats qui ont contesté les volets I et II et (3) les candidats qui ont contesté uniquement le volet II.

Rapport de l'examinatrice-en-chef en **Chirurgie buccale et maxillo-faciale**

Élaboration de l'examen en 2019

- Le format de l'examen a été modifié pour le cycle en 2019. Il a été divisé en sujets qui seront testés uniquement par écrit et ceux qui seront testés uniquement lors d'un examen oral. Les domaines qui ont fait l'objet d'un examen oral étaient ceux qui, selon l'équipe des examinateurs, nécessitaient l'observation directe de la prise de décision et du jugement dynamiques de la part du candidat, soit la chirurgie orthognathique, la traumatologie et l'anesthésiologie.
- En raison de contraintes de temps et de ressources, l'examen a été préparé à l'aide de contenu déjà utilisé qui a été modifié pour le format actuel de l'examen. La modification du contenu des examens utilisés précédemment a été effectuée par les chefs de section et leurs équipes, puis validée lors d'un atelier d'examen qui s'est tenu à Toronto.

Recrutement et formation des examinateurs en 2019

Il n'y a pas eu de recrutement de nouveaux examinateurs pour le cycle d'examen en 2019.

Soumis respectueusement,



Brian Rittenberg

Examinateur-en-chef,
chirurgie buccale et
maxillo-faciale

Chirurgie buccale et maxillo-faciale

Statistiques



CANDIDATS CANADIENS

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS

39

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS
QUI ONT RÉUSSI

34

POURCENTAGE
DE RÉUSSITE

87.2%



CANDIDATS AMÉRICAINS

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS

44

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS
QUI ONT RÉUSSI

32

POURCENTAGE
DE RÉUSSITE

72.7%

L'ÉQUIPE

EXAMINATEUR-EN-CHEF

Dr Brian Rittenberg

EXAMINATEURS PRINCIPAUX

Dr Joseph Friedlich

Dr André Rousseau

Dr Pierre-Éric Landry

Dr Henry Lapointe

Dr Chad G Robertson

CHEF DES SECTIONS

Dr Curtis Gregoire

Dr Kevin Lung

Dre Julia Pompura

EXAMINATEURS

Dr Keyvan Abbaszadeh

Dr Olivier Béchard

Dr Nick Blanas

Dre Susan Bourque

Dr James Brady

Dr René Caissie

Dr Marco Caminiti

Dre Carol Judith Chahine

Dre Daisy E. Chemaly

Dr Marco Chiarot

Dre Geneviève Chiasson

Avant l'administration unique de l'ENSD en 2019, les candidats devaient passer l'examen du volet I (écrit) suivi de l'examen du volet II (oral) pour réussir. Ainsi, pour les années 2015 à 2018, le nombre de candidats fournis comprend tous ceux qui ont contesté l'ENSD. Cela comprend (1) les candidats qui participent à l'ENSD pour la première fois, (2) les candidats qui ont contesté les volets I et II et (3) les candidats qui ont contesté uniquement le volet II.

Dr J. Graham Cobb

Dr Alexandre Dostie,

Dr Jean-Charles Doucet

Dr Sean Edwards

Dr Michel El-Hakim

Dr William L. Frydman

Dr Patrick Giroux

Dr Claude Guimond

Dr Fritz Kienle

Dr Kristopher Lee

Dr Mathieu Lenis

Dr Zain Manji

Dr Nicholas Makhoul

Dr Kevin J. McCann

Dr Taylor McGuire

Dr Maico D. Melo

Dr Iain Nish

Dr Joel Eric Powell

Dr Eddie Reinish

Dr Michael S. Shimizu

Dr Miller Smith

Dr Mark Shuren

Dre Sarah Théberge

Dr Simon Touchan

Dr Robert Wagner

Dr Jeffrey Wallace

Rapport de l'examinatrice-en-chef en **Orthodontie**

Élaboration de l'examen en 2019

En 2019, l'examen d'orthodontie a été converti en examen écrit d'une journée comprenant quatre volets distincts. À l'aide du plan de référence, qui a été mis au point en 2018, des questions ont été conçues pour couvrir les domaines les plus pertinents. L'examen consistait dans des questions « à court développement » (et non à choix multiples) et, à moitié, dans une « analyse de cas » portant sur le diagnostic, la planification du traitement et la mécanique. Des ateliers ont été tenus à Toronto à l'intention des examinateurs expérimentés qui ont contribué à la mise au point de l'examen final.

L'équipe entière d'examineurs d'orthodontie a travaillé d'arrache-pied cette année et je tiens à remercier chacun d'entre eux de leur contribution. Merci aussi au Dr Brian Hess, notre psychométricien, ainsi qu'à Kyle Todt, qui étaient responsables des principales procédures de validation. Je tiens à remercier Mme Amandine Perdebat et les membres de son équipe pour les efforts qu'ils ont déployés pour m'appuyer, ainsi que l'équipe entière, afin d'assurer l'administration sans heurt d'un examen de premier ordre.

Soumis respectueusement,



Susan Eslambolchi
Examinatrice-en-
chef, orthodontie

Orthodontie

Statistiques



CANDIDATS CANADIENS

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS

113

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS
QUI ONT RÉUSSI

104

POURCENTAGE
DE RÉUSSITE

92%



CANDIDATS AMÉRICAINS

79

49

62%



CANDIDATS INTERNATIONAUX

17

14

82.4%

L'ÉQUIPE

EXAMINATRICE-EN-CHEF

Dr Susan Eslambolchi

VÉRIFICATEURS DU CONTENU FRANÇAIS

Dr Sonya Lacoursière

EXAMINATEURS

Dr Shervin Abbaszadeh

Dr Timothy Agapas

Dr Mostafa Altalibi

Dr Paula Baby

Dr Eva Berka

Dr Allyson Bourke

Dr Claude Boutin

Dr David Briss

Dr Steven Budd

Dr Austin Chen

Dr Clara Chow

Dr Leonard Chumak

Dr Glenna Grykuliak

Dr Paul Helpard

Dr Lorne Kamelchuk

Dr Asef Karim

Dr Darrel Kemp

Dr Jules Lemay III

Dr Sandra Maduke

Dr Todd Moore

Dr Michael O'Toole

Dr Kamrin Olfert

Dr Julianne Peterson

Dr Benjamin Pliska

Dr James Posluns

Dr Akbar Rawji

Dr Stephen Roth

Dr Jean-Marc Retrouvey

Dr Khushee Sharma

Dr Ron Sperber

Dr Daniel Tanguay

Dr Liat Tzur-Gadassi

Dr William Wilson

Dr C. Lesley Williams

Dr Justin Wong

Dr Camilo

Yamin-Lacouture

Avant l'administration unique de l'ENSD en 2019, les candidats devaient passer l'examen du volet I (écrit) suivi de l'examen du volet II (oral) pour réussir. Ainsi, pour les années 2015 à 2018, le nombre de candidats fournis comprend tous ceux qui ont contesté l'ENSD. Cela comprend (1) les candidats qui participent à l'ENSD pour la première fois, (2) les candidats qui ont contesté les volets I et II et (3) les candidats qui ont contesté uniquement le volet II.

Rapport de l'examinatrice-en-chef en **Dentisterie pédiatrique**

Élaboration de l'examen en 2019

L'équipe d'examineurs a conçu un nouveau format pour l'examen national des spécialités dentaires en dentisterie pédiatrique. Celui-ci consistait d'un volet écrit et d'une composante orale plus courte, ce qui a été possible grâce à une certaine redistribution des domaines.

Le contenu du volet écrit a été modifié pour accorder une plus grande place à des questions portant sur des cas cliniques.

L'échéancier serré pour la préparation du contenu en 2019 a causé certaines difficultés. Quoi qu'il en soit, notre équipe a été en mesure de préparer et d'administrer l'ENSD à temps, et nous avons commencé à organiser et à réviser des cas pour l'examen de 2020.

L'utilisation de la méthode Angoff d'établissement des normes s'est avérée inestimable pour aider notre équipe à élaborer et à administrer un ENSD équitable.

La planification et l'orientation stratégiques du conseil aideront toutes les spécialités à définir le rôle futur du CRCDC dans les examens des spécialités.

Recrutement et formation des examinateurs en 2019

Aucun nouvel examinateur ne s'est joint à l'équipe d'examen en 2019. Plusieurs membres de l'équipe ont reçu une formation à l'égard de l'utilisation de la méthode Angoff cette année.

L'année 2019 marque la fin de mon premier mandat de trois ans en tant qu'examinatrice-en-chef et j'ai l'intention de remplir un deuxième mandat.

Soumis respectueusement,



R. Gordon Payne

Examinatrice-en-chef,
dentisterie pédiatrique

Dentisterie pédiatrique Statistiques



CANDIDATS CANADIENS

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS

49

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS
QUI ONT RÉUSSI

48

POURCENTAGE
DE RÉUSSITE

98%



CANDIDATS AMÉRICAINS

81

63

77.8%

L'ÉQUIPE

EXAMINATEUR-EN-CHEF

Dr Gordon Payne

VÉRIFICATEURS DU CONTENU FRANÇAIS

Dre Marie-Eve Asselin

Dre Marie-Claude

Cholette

Dre Christine Corbeil

Dre Basma Dabbagh

Dre Stéphanie Lauzière

Dr Duy-Dat Vu

EXAMINATEURS

Dr Robert L Barsky

Dr Jay Biber

Dre Karen Campbell

Dr Marc Casafrancisco

Dr Daniel Charland

Dre Isabelle Chase

Dre Sonia Chung

Dre Rebecca Cohen

Dre Tracy Doyle

Dre Heather Dymont

Dr Michal Goralski

Dre Elsa Hui-Derksen

Dr Lorne Koroluk

Dre Leslie May Lawrence

Dr Warren Loeppky

Dre Trang Nguyen

Dr Sean Ostro

Dre Jill Oxner

Dre Rocio B. Quinonez

Dr Gerry Pochynok

Dr Jeffrey Richmond

Dre Aisha Romain

Dre Elizabeth Ross

Dr Timothy Seto

Dre Michelle Thal

Dr Christopher Yue

Avant l'administration unique de l'ENSD en 2019, les candidats devaient passer l'examen du volet I (écrit) suivi de l'examen du volet II (oral) pour réussir. Ainsi, pour les années 2015 à 2018, le nombre de candidats fournis comprend tous ceux qui ont contesté l'ENSD. Cela comprend (1) les candidats qui participent à l'ENSD pour la première fois, (2) les candidats qui ont contesté les volets I et II et (3) les candidats qui ont contesté uniquement le volet II.

Rapport de l'examineur-en-chef en Parodontie

Élaboration de l'examen en 2019

Les changements fondamentaux qui ont dû être apportés à l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD) cette année ont exercé des pressions énormes sur l'équipe d'examineurs. En 2019, sa tâche consistait à administrer l'ENSD de parodontie en une seule séance d'examen, tout en préservant sa validité en tant qu'outil d'évaluation des compétences. Par conséquent, l'examen devait subir une transformation considérable, un défi que notre équipe d'examineurs dévoués a relevé avec brio. Un nouvel examen réparti en trois parties a été conçu en s'inspirant du format des examens oraux et écrits que l'équipe de l'examen de parodontie avait déjà préparé pour 2019. Un groupe d'examineurs expérimentés, avec l'aide de notre psychométricien, est parvenu à convertir nos examens en deux examens écrits de trois heures (partie 1 et 2) et en un examen oral d'une heure (partie 3), le tout s'assurant de tenir compte de tous les aspects du plan de référence. À titre de mesure additionnelle de contrôle de la qualité, un autre groupe central d'examineurs a passé en revue les examens. Les examens écrits se sont tenus le vendredi 14 juin et l'examen oral a eu lieu le samedi 15 juin. Pour optimiser l'efficacité, les examineurs qui prenaient part à l'administration de l'examen oral du samedi ont corrigé les parties 1 et 2 des examens écrits le dimanche 16 juin. Peu de temps après les séances d'examens de 2019, le Dr Brian Hess,

notre psychométricien, a produit une analyse psychométrique robuste de ces derniers, ce qui a été fort utile pour confirmer leur validité et leur fiabilité.

Je profite de l'occasion pour remercier notre équipe d'examineurs à la fois doués et dévoués qui ont fait preuve d'un professionnalisme exceptionnel et d'une excellente adaptabilité au cours d'une année de changement et d'incertitude. Chaque année, ces examineurs apportent une contribution précieuse et indispensable à la qualité de nos examens et à notre spécialité.

Recrutement et formation des examineurs en 2019

L'équipe des examens de la spécialité de la parodontie comprend plus de 50 examineurs provenant des milieux cliniques et universitaires d'un bout à l'autre du Canada et des États-Unis. Comme il s'agit d'une année de transition, nous n'avons pas recruté de nouveaux examineurs.

Pour terminer, Mme Amandine Perdebat et son équipe ont fourni un soutien exceptionnel à notre équipe d'examineurs et ont été des ressources clés pour la préparation et l'administration d'examens de premier ordre.

Soumis respectueusement,



Jean-Pierre Picard
Examineur-en-chef,
parodontie

Parodontie

Statistiques



CANDIDATS CANADIENS

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS

57

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS
QUI ONT RÉUSSI

51

POURCENTAGE
DE RÉUSSITE

89.5%



CANDIDATS AMÉRICAINS

56

27

48.2%

L'ÉQUIPE

EXAMINATEUR-EN-CHEF

Dr Jean-Pierre Picard

EXAMINATEURS

PRINCIPAUX

Dr Vana Andreou
Dr Gregory Austin
Dre Carolyn Mason
Dr Omar Usman

VÉRIFICATEUR DU CONTENU FRANÇAIS

Dr René Voyer

EXAMINATEURS

Dr Charles Alleyn
Dr Saljae Aurora
Dr Rémi Arseneau
Dr Mathieu Beaudoin
Dr Vinay Bhide
Dre Laura Chano
Dr David Clark
Dre Ellen Lee Colfer
Dr Robert Durand
Dr Tarek El Sayegh
Dr Ali Fakhry

Dr. Karen Fung
Dr Simon Gauthier
Dr Edmund Ghiabi
Dr Georgios Giannelis
Dr Kevin Guze
Dr E.M. Hershenfield
Dre Sari Hershenfield
Dre Andrea Hsu
Dr Fayaaz Jaffer
Dr Jaffer Kermalli
Dr Hugh Kim
Dre Vivien Kwok
Dr Jim Lai
Dre Maud Lassonde
Dr Kevin MacDonald
Dre Nadia Marchese
Dr Samson Ng
Dre Kristina
Perschbacher
Dre Isabelle Quenneville
Dr Yanik Roussy
Dr Bram Salis
Dr Alexandre Taché
Dr Heinrich Tillmanns
Dr Guillaume Tremblay
Dre Priscilla Walsh
Dr Chris Wojcicki
Dr Scott Yamaoka
Dr Ron Zohar

Avant l'administration unique de l'ENSD en 2019, les candidats devaient passer l'examen du volet I (écrit) suivi de l'examen du volet II (oral) pour réussir. Ainsi, pour les années 2015 à 2018, le nombre de candidats fournis comprend tous ceux qui ont contesté l'ENSD. Cela comprend (1) les candidats qui participent à l'ENSD pour la première fois, (2) les candidats qui ont contesté les volets I et II et (3) les candidats qui ont contesté uniquement le volet II.

Rapport de l'examineur-en-chef en Prosthodontie

Élaboration de l'examen en 2019

L'année qui vient de s'écouler a été très occupée, tandis que nous élaborions un nouvel examen et le présentions, et ce, dans un court laps de temps. Un nouvel examen a été créé même après qu'un examen ait été mis en place et prêt à être présenté. Un atelier de création de contenu qui s'est déroulé sur deux jours a réuni 12 examinateurs qui avaient soumis des questions à l'avance. L'équipe des examinateurs s'est réunie pour adopter le nouveau format en fournissant un examen écrit sur les connaissances de base et un examen écrit sur des sujets cliniques connexes à l'aide de photographies pour aider à fournir un contenu approprié aux questions. La composante orale de l'examen s'est déroulée sur une période d'une heure au cours de laquelle chaque candidat a été évalué par deux examinateurs. Les examinateurs ont été calibrés et le cycle d'examen s'est déroulé sans heurt. Dix-sept examinateurs provenant de partout au pays se sont réunis à Toronto pour la présentation de l'examen. Tous les examens écrits ont été notés par plusieurs examinateurs le lendemain de l'examen oral. La note de passage a été établie selon la méthode Angoff et la vérification finale a été effectuée par des examinateurs expérimentés.

Nous avons été mis au défi par les restrictions de temps dans la création de l'examen et la nécessité d'avoir un certain nombre d'examineurs puisque le domaine de la prosthodontie présentait le deuxième plus grand nombre de candidats passant l'examen. Les examinateurs étaient d'avis que la préparation s'était bien déroulée et que la vérification de l'examen avant sa

présentation s'était très bien déroulée. En raison de la nature comprimée de l'examen, les sujets ont été choisis avec soin pour montrer les niveaux de connaissances des candidats tout en respectant le plan d'ensemble présenté sur le site web du Collège.

Le groupe est convaincu qu'il devrait y avoir un examen oral si l'on veut vraiment tester le statut de spécialité d'un candidat. Il y a certains sujets qui nécessitent une approche face à face pour évaluer les connaissances d'un candidat.

Recrutement et formation des examinateurs en 2019

Deux nouveaux examinateurs ont été recrutés pour ce cycle d'examen. Les deux nouveaux examinateurs ont participé à la création du contenu écrit, à la correction des parties écrites de l'examen et à la présentation de l'examen oral. Les deux nouveaux examinateurs se sont bien comportés et on peut compter sur eux pour la création de contenu et la prestation de l'examen à l'avenir.

Comme le cycle 2020 sera mon dernier examen à titre d'examineur-en-chef en prosthodontie, un plan de relève a été mis en place et a été soumis au Conseil d'administration afin qu'il puisse décider de la suite. Les futurs examinateurs-en-chef en prosthodontie possèdent les compétences et l'expérience nécessaires pour mener à bien le processus d'examen spécialisé à l'avenir.

Soumis respectueusement,



Izchak Barzilay

Examineur-en-chef,
prosthodontie

Prosthodontie

Statistiques



CANDIDATS CANADIENS

NOMBRE TOTAL
DES CANDIDATS

28

NOMBRE TOTAL DES
CANDIDATS QUI ONT
RÉUSSIT

23

POURCENTAGE
DE RÉUSSITE

82.1%



CANDIDATS AMÉRICAINS

84

52

61.9%

L'ÉQUIPE

EXAMINATEUR-EN-CHEF

Dr Izchak Barzilay

EXAMINATEURS PRINCIPAUX

Dre Effrat Habsha

Dr Kirk Preston

EXAMINATEURS

Dre Sara Abdulaziz

Al-Fadda

Dr Majd Al Mardini

Dr Nariman Amiri

Dr Bobby Baig

Dr Robert Carmichael

Dr Ansgar Cheng

Dr David Chvartzaid

Dre Ming-Yi Chou

Dr Ngoc Tuan Dinh

Dre Nancy Dubois

Dr Patrice Fan

Dr Kevin Goheen

Dr David Lalande

Dr Terry Lim

Dr Vincent Lee

Dr Kieth Manning

Dr Peter T. McDermott

Dr Pierre-Luc Michaud

Dre Anh Bang-Tuyen

Nguyen

Dre Caroline Nguyen

Dr Igor Pesun

Dr Oliver Pin Harry

Dr Mohammad Taheri

Dr Berge Wazirian

Dr Brent Winnett

Dre Angela Wong

Dr Christopher Wyatt

Dr John Zarb

Avant l'administration unique de l'ENSD en 2019, les candidats devaient passer l'examen du volet I (écrit) suivi de l'examen du volet II (oral) pour réussir. Ainsi, pour les années 2015 à 2018, le nombre de candidats fournis comprend tous ceux qui ont contesté l'ENSD. Cela comprend (1) les candidats qui participent à l'ENSD pour la première fois, (2) les candidats qui ont contesté les volets I et II et (3) les candidats qui ont contesté uniquement le volet II.

CRCDC



LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS
DENTISTES DU CANADA

2404-180 rue Dundas Ouest • Toronto, Ontario M5G 1Z8

tél. 416-512-6571 téléc. 416-512-6468